ASSOCIATION RADIO MARIA FRANCE

230 RUE MARC DELAGE
LES EGLANTINES
83130 LA GARDE

COMPTES ANNUELS du 01/01/2020 au 31/12/2020

DIDIER PREVOST
COMMISSAIRE AUX COMPTES
08 MARS 2021

- *Rapport de présentation*
- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Evaluation des contributions volontaires*
- *Détail bilan*
- *Détail Compte de résultat*
- *Annexe*

SEJNERA EYSSAUTIER EXPERTISES
25 RUE SYLVABELLE
EXPERT-COMPTABLE
13006 MARSEILLE
04 91 55 57 62+

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association

ASSOCIATION RADIO MARIA FRANCE
230 RUE MARC DELAGE
LES EGLANTINES
83130 LA GARDE

relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	100 097 Euros
- Produits d'exploitation,	612 802 Euros
- Résultat net comptable,	16 168 Euros

DIDIER PREVOST
COMMISSAIRE AUX COMPTES
08 MARS 2021

Fait à MARSEILLE
Le 23/02/2021

FABIENNE VRENNE
RESPONSABLE DU DOSSIER

SEJNERA PATRICE
EXPERT COMPTABLE

ASSOCIATION RADIO MARIA FRANCE
83130 LA GARDE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	2 280	2 280		203	203-	100.00-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	1 977	1 977				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	233 649	164 153	69 496	75 340	5 844-	7.76-
	Autres immobilisations corporelles	33 701	17 235	16 466	20 193	3 727-	18.46-
	Immobilisations en cours	1 800		1 800		1 800	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	900		900	900		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	28 158		28 158	18 908	9 250	48.92
	Total I	302 465	185 644	116 821	115 545	1 276	1.10
	Comptes de liaison **Total II**						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	92 908		92 908	94 573	1 664-	1.76-
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	68 519		68 519		68 519	
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	94 534		94 534	153 037	58 503-	38.23-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	27 315		27 315	14 630	12 686	86.71
	Total III	283 277		283 277	262 239	21 038	8.02
	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	585 742	185 644	400 097	377 784	22 313	5.91

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

DIDIER PREVOST
COMMISSAIRE AUX COMPTES
08 MARS 2021

ASSOCIATION RADIO MARIA FRANCE
83130 LA GARDE

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	40 177	40 177		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	143 365	81 267	62 098	76.41
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	16 168	62 098	45 931-	73.96-
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		96 057	96 057-	100.00-
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	199 710	279 599	79 889-	28.57-
	Comptes de liaison **Total II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources	72 965		72 965	
	Total III	72 965		72 965	
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 938	25 943	1 995	7.69
	Dettes fiscales et sociales	40 769	40 542	227	0.56
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	50 616	20 000	30 616	153.08
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	8 100	11 700	3 600-	30.77-
	Total IV	127 423	98 185	29 238	29.78
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	400 097	377 784	22 313	5.91

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an 119 323 86 485
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

DIDIER PREVOST
COMMISSAIRE AUX COMPTES
08 MARS 2021

ASSOCIATION RADIO MARIA FRANCE
83130 LA GARDE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	18 145	12 994	5 151	39.64
Production vendue de Biens et Services	233	140	93	66.70
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	74 500	86 180	11 680-	13.55-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	12 856	8 264	4 592	55.56
Collectes	506 162	464 991	41 171	8.85
Cotisations	900	150	750	500.00
Autres produits	6	2 582	2 576-	99.77-
Total I	612 802	575 301	37 501	6.52
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	537	71 516	70 980-	99.25-
Variation de stock (marchandises)	15 883	60 253-	76 136	126.36
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	273 750	215 380	58 370	27.10
Impôts, taxes et versements assimilés	6 296	6 460	165-	2.55-
Salaires et traitements	228 497	209 317	19 180	9.16
Charges sociales	66 385	58 251	8 134	13.96
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	47 852	57 530	9 678-	16.82-
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	2 098	1 588	510	32.13
Total II	641 297	559 790	81 507	14.56
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	28 495-	15 511	44 006-	283.71-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

DIDIER PREVOST
COMMISSAIRE AUX COMPTES
08 MARS 2021

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	249	343	94-	27.40-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	249	343	94-	27.40-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées		118	118-	100.00-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		118	118-	100.00-
2. Résultat financier (V-VI)	249	225	24	10.75
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	28 246-	15 736	43 982-	279.50-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	122		122	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		46 587	46 587-	100.00-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	122	46 587	46 466-	99.74-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		225	225-	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII		225	225-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	122	46 362	46 241-	99.74-
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	613 173	622 232	9 059-	1.46-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	641 297	560 133	81 164	14.49
Solde intermédiaire	28 124-	62 098	90 223-	145.29-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	44 292		44 292	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	16 168	62 098	45 931-	73.96-

DIDIER PREVOST
COMMISSAIRE AUX COMPTES
08 MARS 2021

ASSOCIATION RADIO MARIA FRANCE
83130 LA GARDE

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	21 956		21 956	
Prestations en nature				
Bénévolat		27 136	27 136-	100.00-
TOTAL	21 956	27 136	5 180-	19.09-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature		27 136	27 136-	100.00-
Personnel bénévole	21 956		21 956	
TOTAL	21 956	27 136	5 180-	19.09-

DIDIER PREVOST
COMMISSAIRE AUX COMPTES
08 MARS 2021

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES			203	203-	100.00-
20500000	CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES	1 099	1 099		
20510000	LOGICIEL	1 181	1 384	203-	14.65-
28050000	AMORT CONCESSIONS BREVETS	1 099-	1 099-		
28051000	AMORT LOGICIEL	1 181-	1 181-		
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
20800000	AUTRES IMMOBIL INCORPORELLES	1 977	1 977		
28080000	AMORT AUTRES IMMOBIL CORPORELL	1 977-	1 977-		
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS		69 496	75 340	5 844-	7.76-
21541000	MATERIEL MOBILE BASSE		19 260	19 260-	100.00-
21543000	MATERIEL MOBILE FIXE		687	687-	100.00-
21544000	MATERIEL INFORMATIQUE	96 718	93 915	2 803	2.98
21545000	MATERIEL REGIE	129 256	75 738	53 518	70.66
21546000	MATERIEL ELECTRIQUE	7 675	6 957	719	10.33
28154100	AMORT MATERIEL MOBILE		18 171-	18 171	100.00
28154300	AMORT MATERIEL MOBILE FIXE		687-	687	100.00
28154400	AMORT MATERIEL INFORMATIQUE	87 535-	67 022-	20 513-	30.61-
28154500	AMORT. AUTRES EQUIPEMENTS	72 214-	32 698-	39 516-	120.85-
28154600	AMORT MATERIEL ELECTRIQUE	4 403-	2 638-	1 765-	66.91-
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		16 466	20 193	3 727-	18.46-
21800000	AUTRES IMMOBIL CORPORELLES	2 736	1 548	1 188	76.76
21810000	MATERIEL EQUIPEMENT	12 733	12 733		
21820000	MATERIEL DE TRANSPORT	4 500	4 500		
21830000	MATERIEL DE BUREAU	1 666	1 666		
21840000	MOBILIER DE BUREAU	12 066	12 066		
28180000	AUTRES IMMOBIL CORPORELLES	1 610-	1 548-	62-	4.01-
28181000	AMORT MATERIEL ET EQUIPEMENT	5 328-	2 924-	2 404-	82.22-
28182000	AMORT MAT. TRANSPORT	4 500-	3 847-	653-	16.97-
28183000	AMORT MATERIEL DE BUREAU	1 527-	1 214-	313-	25.77-
28184000	AMORT MOBILIER	4 270-	2 787-	1 483-	53.21-
IMMOBILISATIONS EN COURS		1 800		1 800	
23100000	Immobilisations corporelles en	1 800		1 800	
AUTRES PARTICIPATIONS		900	900		
26100001	PARTICIP RNT BLAD (BETHUNE LEN	100	100		
26100002	PARTICIP MBC MULHOUSE COLMAR	100	100		
26100003	PARTICIP REGION MUX BOURG	200	200		
26100004	PARTICIP OPEMUX RNT STRASBOURG	400	400		
26100005	PARTICIP GRAND OUEST MUX	100	100		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		28 158	18 908	9 250	48.92
27500000	DEPOT ET CAUTIONNEMENT VERSES	19 158	9 908	9 250	93.36
27600000	AUTRES CREANCES IMMOBILISEES	9 000	9 000		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		116 821	115 545	1 276	1.10
MARCHANDISES		92 908	94 573	1 664-	1.76-
37000010	STOCK LIVRES	824	1 100	276-	25.12-
37000020	STOCK RADIOS @	2 864	5 868	3 004-	51.20-
37000050		178		178	
37000060		213		213	

JUDIER PREVOST
COMMISSAIRE AUX COMPTES
08 MARS 2021

ASSOCIATION RADIO MARIA FRANCE
83130 LA GARDE

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	%
37000300	STOCK RADIOS DAB	55 334	87 605	32 271-	36.84-
37000400	STOCKS DAB PARIS	33 497		33 497	
AUTRES CREANCES		68 519		68 519	
44871000	ETAT INDEMS CHOMAGE PARTIEL	113		113	
46700100	ASS. DAB TOULOUSE +	60		60	
46870000	PRODUITS A RECEVOIR	68 346		68 346	
DISPONIBILITES		94 534	153 037	58 503-	38.23-
51213000	CREDIT MUTUEL OUEST VAROIS	65 360	34 551	30 809	89.17
51214000	CREDIT MUTUEL FONDS DOTATION	14 990	14 990		
51230000	LIVRET BLEU CREDIT MUTUEL	670	102 541	101 871-	99.35-
51230001	C MUTUEL CAT TONIC CRESCENDO	12 120		12 120	
53000000	CAISSE	743	955	212-	22.16-
53010000	CAISSE PARIS	650		650	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		27 315	14 630	12 686	86.71
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	27 315	14 630	12 686	86.71
TOTAL ACTIF CIRCULANT		283 277	262 239	21 038	8.02
TOTAL GENERAL		400 097	377 784	22 313	5.91

DIDIER PREVOST
COMMISSAIRE AUX COMPTES
08 MARS 2021

ASSOCIATION RADIO MARIA FRANCE
83130 LA GARDE

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	40 177	40 177		
10240000 FONDS PROPRES SS DT DE REP	40 177	40 177		
REPORT A NOUVEAU	143 365	81 267	62 098	76.41
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	143 365	81 267	62 098	76.41
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	16 168	62 098	45 931-	73.96-
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT SUR BIENS NON RENOUVELABLES		96 057	96 057-	100.00-
13100000 SUBVENTION WF INV MULTIPLEX		9 000	9 000-	100.00-
13170000 SUBVENTION WF INV INTERNE		157 359	157 359-	100.00-
13917000 SUBVENTIONS D INVESTISSEMENTS		70 302-	70 302	100.00
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	199 710	279 599	79 889-	28.57-
FONDS DEDIES SUR AUTRES RESSOURCES	72 965		72 965	
19500000 FDS DEDIES CONTR° FIN AUT ORGA	72 965		72 965	
TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	72 965		72 965	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	27 938	25 943	1 995	7.69
40100000 FOURNISSEURS	20 936	17 224	3 712	21.55
40800000 FOURNISSEURS FNP	7 002	8 719	1 717-	19.70-
DETTES FISCALES ET SOCIALES	40 769	40 542	227	0.56
42820000 CONGES PAYES	18 334	17 433	901	5.17
43100000 COT URSSAF	10 127	10 420	293-	2.81-
43710000 COT RETRAITES AUDIENS ET IONIS	2 324	2 472	147-	5.96-
43730000 COTISATIONS HUMANIS PREVOYANCE	630	560	70	12.49
43750000 COTISATIONS ADREA MUTUELLE	302	347	45-	12.97-
43820000 CHARGES A PAYER S/CONGES PAYES	7 382	6 548	834	12.74
44210000 PAS	419	339	80	23.68
44703000 PARTICIPATION FORMATION		2 423	2 423-	100.00-
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	1 250		1 250	
AUTRES DETTES	50 616	20 000	30 616	153.08
46860000 CHARGES A PAYER WORLD FAMILY	50 616	20 000	30 616	153.08
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	8 100	11 700	3 600-	30.77-
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	8 100	11 700	3 600-	30.77-
TOTAL DETTES	127 423	98 185	29 238	29.78
TOTAL GENERAL	400 097	377 784	22 313	5.91

DIDIER PREVOST
COMMISSAIRE AUX COMPTES
08 MARS 2021

ASSOCIATION RADIO MARIA FRANCE
83130 LA GARDE

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	18 145	12 994	5 151	39.64
70740000 VENTE RADIOS INTERNET VIA SITE	3 990	2 964	1 026	34.62
70760000 VENTE LIVRE P.MATHIEU	902	1 550	648-	41.81-
70770000 VENTES RADIOS DAB+	13 113	8 480	4 633	54.63
70780000 VENTE CARTES DE NOEL	140		140	
PRODUCTION VENDUE DE BIENS ET SERVICES	233	140	93	66.70
70850000 FRAIS DE PORT	233	140	93	66.70
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	74 500	86 180	11 680-	13.55-
74010000 SUBVENTIONS WORLD FAMILY	67 500	30 780	36 720	119.30
74030000 SUBVENTIONS WF SALAIRES	7 000	36 000	29 000-	80.56-
74040000 SUBVENTION RADIO MARIA ITALIE		19 400	19 400-	100.00-
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	12 856	8 264	4 592	55.56
79100000 TRANSFERT DE CHARGES EXPLOITAT	12 856	8 264	4 592	55.56
COLLECTES	506 162	464 991	41 171	8.85
75411000 DONS DE PARTICULIERS ESPECES	5 053		5 053	
75412000 DONS DE PARTICULIERS PREL	101 267		101 267	
75412300 DONS PAR CHEQUES	247 622		247 622	
75414000 DONS CB HELLO ASSO+STRIPE TECH	55 235		55 235	
75418000 DONS DE PARTICULIERS VIREMENT	91 984		91 984	
75418800 DONS ISF	5 000		5 000	
75420000 DONS DE PARTICULIERS VIRT CCP		862	862-	100.00-
75421000 DONS DE PARTICULIERS ESPECES		12 626	12 626-	100.00-
75422000 DONS DE PARTICULIERS PREL		94 263	94 263-	100.00-
75422300 DONS PAR CHEQUES		215 605	215 605-	100.00-
75423000 DONS CB EN LIGNE		263	263-	100.00-
75424000 DONS CB HELLO ASSO+STRIPE TECH		32 064	32 064-	100.00-
75425000 DONS BOITIER SUMUP		68	68-	100.00-
75428000 DONS DE PARTICULIERS VIREMENT		103 839	103 839-	100.00-
75428800 DONS ISF		5 400	5 400-	100.00-
COTISATIONS	900	150	750	500.00
75600000 COTIS MEMBRES		900-	900	100.00
75610000 COT MEMBRES SANS CONTREPARTIE	900	1 050	150-	14.29-
AUTRES PRODUITS	6	2 582	2 576-	99.77-
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	6	2 582	2 576-	99.77-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	612 802	575 301	37 501	6.52
ACHATS DE MARCHANDISES	537	71 516	70 980-	99.25-
60700030 ACHATS RADIOS DAB		71 516	71 516-	100.00-
60700050	324		324	
60700060	213		213	
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	15 883	60 253-	76 136	126.36
60370010 VARIATION STOCK LIVRES	276	797	521-	65.32-
60370020 VARIATION STOCK RADIOS@	3 004	2 640	364	13.79
60370030 VARIATION RADIOS DAB	12 993	63 690-	76 683	120.40
60370050	178-		178-	
60370060	213-		213-	

DIDIER PREVOST
COMMISSAIRE AUX COMPTES
08 MARS 2021

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	%
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		273 750	215 380	58 370	27.10
60510000	PETIT MATERIEL	1 423	2 892	1 469-	50.81-
60612000	ENERGIE	5 441	4 672	769	16.47
60614000	CARBURANT	2 491	4 593	2 102-	45.77-
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 698	2 022	676	33.43
60680000	AUTRES FOURNITURES	2 979	1 757	1 222	69.53
61200000	REDEVANCE CREDIT BAIL		1 104	1 104-	100.00-
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	37 693	21 318	16 375	76.81
61340000	AUTRES LOCATIONS	572	119	453	381.14
61350000	LOCATIONS MOBILIERES	7 762	8 904	1 142-	12.82-
61360000	AUTRES LOCATIONS	65 073	28 578	36 495	127.71
61400000	CHARGES LOCATIVES ET DE COPRO	1 720	209	1 511	722.77
61500000	ENTRETIEN ET REPARATION	6 006	6 319	313-	4.95-
61560000	MAINTENANCE INFORMATIQUE	1 278	1 494	216-	14.46-
61600000	PRIMES D'ASSURANCE	6 350	4 873	1 477	30.30
61830000	FRAIS DE FORMATION	2 025	2 016	9	0.44
61840000	ABONNEMENT REVUES	256	166	90	54.22
61850000	COT SYNDICAT RADIO	600	342	258	75.44
62100000	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREP	520	6 080	1 440	23.68
62220000	COMMISSIONS	150	162	12-	7.41-
62261000	HONORAIRES COMPTABLE	3 790	6 757	2 968-	43.92-
62262000	AUTRES HONORAIRES	21 480	4 560	16 920	371.05
62270000	FRAIS D ACTE	145		145	
62300000	PUBLICITE, PUBLICATIONS	34 652	56 753	22 101-	38.94-
62370000	COMMUNICATION MAT DE PROMOTION		3 584	3 584-	100.00-
62380000	DONS ET POURBOIRES	32		32	
62410000	TRANSPORT SUR ACHATS	108	1 803	1 695-	94.01-
62500000	FRAIS DE DEPLACEMENTS	5 227	6 027	800-	13.28-
62510000	FRAIS DE REPAS	707	1 688	981-	58.13-
62511000	FRAIS DE MISSION		868	868-	100.00-
62520000	RECEPTIONS	212	853	641-	75.14-
62570000	COT WORLD FAMILY		442	442-	100.00-
62570001	DIME WORLD FAMILY	30 616	20 000	10 616	53.08
62600000	FRAIS POSTAUX	10 163	4 101	6 063	147.85
62630000	TELEPHONE FAX INTERNET	11 970	8 277	3 693	44.62
62700000	SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	1 956	1 984	28-	1.42-
62710000	FRAIS PAYPAL	125	65	60	91.61
62720000	FRAIS STRIPE	532		532	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		6 296	6 460	165-	2.55-
63330000	PARTICIPATION FORMATION	2 459	3 484	1 025-	29.43-
63500000	AUTRES IMPOTS ET TAXES	3 837	2 976	861	28.92
SALAIRES ET TRAITEMENTS		228 497	209 317	19 180	9.16
64110000	SALAIRES BRUTS	227 295	201 551	25 744	12.77
64120000	CONGES PAYES N	901	1 773	872-	49.19-
64140000	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	301	5 992	5 692-	94.98-
CHARGES SOCIALES		66 385	58 251	8 134	13.96
64510000	COT URSSAF	50 263	44 844	5 419	12.08
64511000	CHARGES SOCIALES/CONGES	834	389-	1 223	314.24
64530000	COT RETRAITES AUDIENS ET IONIS	11 246	9 524	1 722	18.08
64532000	COTISATIONS IONIS PREV C201	1 915	2 209	294-	13.30-
64550000	HUMANIS	1 086	1 166	80-	6.86-
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	1 040	896	144	16.06

DIDIER PREVOST
COMMISSAIRE AUX COMPTES
08 MARS 2021

ASSOCIATION RADIO MARIA FRANCE
83130 LA GARDE

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	47 852	57 530	9 678-	16.82-
68111000 DOTATIONS AMORT IMMOB INCORP		164	164-	100.00-
68112000 DOTATIONS AMORT IMMOBIL CORPOR	47 852	57 366	9 514-	16.58-
AUTRES CHARGES	2 098	1 588	510	32.13
65160000 REDEVANCES AUDIOS	2 086	1 586	500	31.52
65800000 AUTRES CHARGES DE GESTION	12	2	10	551.35
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	641 297	559 790	81 507	14.56
RESULTAT D'EXPLOITATION	28 495-	15 511	44 006-	283.71-
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	249	343	94-	27.40-
76000000 PRODUITS FINANCIERS	249	343	94-	27.40-
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	249	343	94-	27.40-
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		118	118-	100.00-
66880000 PERTES DE CHANGE OU DE CONVERS		118	118-	100.00-
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		118	118-	100.00-
RESULTAT FINANCIER	249	225	24	10.75
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	28 246-	15 736	43 982-	279.50-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	122		122	
77200000 PRODUITS EXERCICES ANTERIEURS	122		122	
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL		46 587	46 587-	100.00-
77700000 REPRISE SUBVENTIONS		46 587	46 587-	100.00-
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	122	46 587	46 466-	99.74-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		225	225-	100.00-
67120000 MAJORATIONS ET AMENDES		225	225-	100.00-
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		225	225-	100.00-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	122	46 362	46 241-	99.74-
TOTAL PRODUITS	613 173	622 232	9 059-	1.46-
TOTAL DES CHARGES	641 297	560 133	81 164	14.49
SOLDE INTERMEDIAIRE	28 124-	62 098	90 223-	145.29-
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	44 292		44 292	
78950000 UTIL°FDS DEDIES CONTR FIN AUT	44 292		44 292	
EXCEDENTS OU DEFICITS	16 168	62 098	45 931-	73.96-

DIDIER PREVOST
COMMISSAIRE AUX COMPTES
08 MARS 2021

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice x

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales x
Permanence ou changement de méthodes x
Informations générales complémentaires x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations x
Etat des amortissements x
Tableau de variation des fonds associatifs x
Etat des échéances des créances et des dettes x
Tableau de suivi des fonds dédiés x
Variation des fonds propres x
Evaluation des matières et marchandises x
Produits à recevoir x
Détail des produits à recevoir x
Charges à payer x
Détail des charges à payer x
Charges et produits constatés d'avance x
Détail des charges constatées d'avance x
Détail des produits constatés d'avance x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Rémunération des dirigeants x
Ventilation de l'effectif moyen x
Valorisation des contributions volontaires x
Honoraires des commissaires aux comptes x

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Montant des engagements financiers x
Engagement en matière de pensions et retraites x

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Transferts de charges x

DIDIER PREVOST
COMMISSAIRE AUX COMPTES
08 MARS 2021

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Prise en compte des dons

Une promesse de dons de 60 K€ a été comptabilisé à partir du seul engagement d'une fidèle donatrice.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.
En ce qui concerne l'exercice en cours, Radio Maria France a fermé ses locaux au public et a peu imposé le télétravail eu égard à l'obligation de continuer les diffusions surtout en cette période où beaucoup de personnes étaient dans la souffrance en raison de cette période de confinement.
Le chômage partiel n'a été sollicité qu'en novembre, pour une seule personne.
L'association a été peu impactée par cette crise sanitaire.
Les impacts de la pandémie Covid-19 sur le résultat d'exploitation se sont limités à quelques dépenses largement compensées par des économies de charges liées au télétravail : carburant, frais de déplacements, frais de réception.
Par contre, le projet d'implantation à Paris, bien que les locaux aient été trouvés ainsi que la promotrice embauchée, a été singulièrement ralenti par la Covid-19.
Il n'y a aucune information particulière relative à des traitements comptables qui seraient induits par l'épidémie de Coronavirus.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
08 MAR 2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont justifiés par l'application du règlement ANC 2018-06, la première application (même si quelques modifications de comptes avaient été pratiquées en N-1) constitue en effet un changement de méthode.
Le changement porte sur les subventions d'investissements.
Le montant de ces dernières est toujours repris au compte de Résultat.
C'était déjà la cas pour les subventions de la World Family comptabilisées en compte 13.
Par contre, les contributions d'entités de droit privé ne sont pas des subventions au sens de la loi n° 2000-321.
Elles sont donc à enregistrer en fonds dédiés (compte 195). Leurs montants nets restant à virer au résultat au 01/01/2020 seront à reclasser dans ce même compte.
Les sommes sont reportées en produits sur la même durée que celle retenue pour l'amortissement des immobilisations (compte 7895).
Les écritures de cet exercice sont expliquées dans la rubrique "Variation des fonds propres" et "Suivi des fonds dédiés".
Les contributions de la World Family en 2020 concernent :

- l'Agence de Paris et n'ont pas fait l'objet d'une reprise en profit, le projet de Paris étant en suspen s eu égard à la Covid.
- 5 stations mobiles. L'utilisation sur 2020 est de 350 € (montants des dotations aux amortissements y afférents).

A noter qu'il n'y a pas de modification à indiquer sur les subventions d'exploitation qui sont regroupées dans les "produits de tiers financeurs", rubrique "Concours publics de subventions d'exploitation".
De manière synthétique sont présentés sur un tableau excel joint intitulé "Retraitements 2019" les éléments du bilan et du compte de résultat influencés par le nouveau règlement ANC 2018-06 :

- Les fonds propres 2020, 2019 tels qu'arrêtés et ceux de 2019 selon les nouvelles dispositions du Règlement ANC 2018-06.
- De même pour les produits d'exploitation et les agrégats de résultat.

DIDIER PREVOST
COMMISSAIRE AUX COMPTES
08 MARS 2021

Informations générales complémentaires

Conformément aux dispositions du règlement ANC 2018-06, on rappellera l'objet de l'Association :
L'Association a comme objet toutes activités radiophoniques : diffusion et/ou production de programmes radio et de publications de nature culturelle éthique et religieuse. Elle diffuse divers types de programmes, produits par elle-même ou par des tiers, de nature religieuse, économique, sociale ou culturelle.
Elle utilise les différents supports numériques, analogiques et les différents vecteurs mis à disposition par les autorités de tutelle que ce soit sur le territoire Français ou Européen.
L'Association est une organisation sans but lucratif constituée à des fins de développement de la personne humaine. Son objet est l'exercice de l'activité de diffusion du message de l'Evangile par des moyens analogiques ou et numériques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

L'objectif de l'Association est de promouvoir par quels que moyens que ce soient la diffusion du message de joie et d'espérance de l'Evangile pour les familles, les malades, et les personnes isolées ou exclues. Une attention toute particulière et première sera portée au développement de l'être humain.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 460		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	196 556		64 688
Installations générales agencements aménagements divers	12 733		
Matériel de transport	4 500		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 733		
Emballages récupérables et divers	1 548		1 188
Immobilisations corporelles en cours			1 800
TOTAL	229 069		67 676
Autres participations	900		
Prêts, autres immobilisations financières	18 908		21 370
TOTAL	19 808		21 370
TOTAL GENERAL	253 337		89 046

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		203	4 257	4 257
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		27 596	233 649	233 649
Installations générales agencements aménagements divers			12 733	12 733
Matériel de transport			4 500	4 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			13 733	13 733
Emballages récupérables et divers			2 736	2 736
Immobilisations corporelles en cours			1 800	1 800
TOTAL		27 596	269 150	269 150
Autres participations			900	900
Prêts, autres immobilisations financières		12 120	28 158	28 158
TOTAL		12 120	29 058	29 058
TOTAL GENERAL		39 918	302 465	302 465

DIDIER PREVOST
COMMISSAIRE AUX COMPTES
08 MAR 2021

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 257			4 257
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	121 216	61 794	18 857	164 153
Installations générales agencements aménagements divers	2 924	2 404		5 328
Matériel de transport	3 847	653		4 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 001	1 796		5 797
Emballages récupérables et divers	1 548	62		1 610
TOTAL	133 536	66 709	18 857	181 388
TOTAL GENERAL	137 792	66 709	18 857	185 644

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	61 794				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 404				
Matériel de transport	653				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 796				
Emballages récupérables et divers	62				
TOTAL	66 709				
TOTAL GENERAL	66 709				

DIDIER PREVOST
COMMISSAIRE AUX COMPTES
08 MARS 2021

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisons et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	40 177				40 177
Réserves :					
Report à nouveau	81 267	62 098		0	143 365
RESULTAT DE L'EXERCICE	62 098	62 098	16 167	0	16 168
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	96 057	96 057		0	
Provisions réglementées					
TOTAL I	279 599	96 057	16 167	1	199 710

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	28 158	28 158	
Divers état et autres collectivités publiques	113	113	
Débiteurs divers	68 406	68 406	
Charges constatées d'avance	27 315	27 315	
TOTAL	123 993	123 993	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	27 938	27 938		
Personnel et comptes rattachés	18 334	18 334		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 765	20 765		
Autres impôts taxes et assimilés	1 669	1 669		
Autres dettes	50 616	50 616		
Produits constatés d'avance	8 100	8 100		
TOTAL	127 423	127 423		

DIDIER PREVOST
COMMISSAIRE AUX COMPTES
08 MARS 2021

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A -B +C
Subventions nettes antérieures de la WF		87 056	34 942		52 114
Idem WF multiplex		9 000	9 000		
Contributions WF 2020		21 200	350		20 850
TOTAL		117 256	44 292		72 964

Les financements des investissements par contributions d'entités de droit privé ne sont pas des subventions au sens de la loi n° 2000-321 (car fonds d'origine privée) et sont éligibles aux fonds dédiés.
Il y a donc lieu de procéder à un retraitement rétrospectif des contributions privées inscrites en 131/139 à reclasser en 195 : Fonds dédiés pour le montant net restant à virer au résultat (87.056 €).
Les sommes sont ensuite reportées en produits au crédit du compte "Utilisation de fonds dédiés" sur la même durée que celle retenue pour l'amortissement des subventions (34.942 €).
Même principe pour les nouvelles subventions de la World Family sur 2020 en procédant à une reprise par le compte "Utilisation de fonds dédiés".

DIDIER PREVOST
COMMISSAIRE AUX COMPTES
08 MARS 2021

Variation des fonds propres

VARIATION DETAILLEE DES FONDS PROPRES ET FONDS DEDIES

Fonds Propres début exercice..... 279 598.87 €
Reprises reliquat net des subventions investissements
(voir ci-dessous : 87 056.75 € + 9 000.00 €) ..... -96 056.75 €
Résultat de l'exercice ..... 16 167.66 €

Fonds Propres Fin d'exercice ..... 199 709.78 €

Fonds Dédiés

Reprises du reliquat net des subventions antérieures sur investissements octroyées par des entités de droit privé (WF)..... 87 056.75 €
Utilisation en 2020..... - 34 942.00 €
Reprise subventions antérieures sur Multiplex..... 9 000.00 €
Utilisation en 2020..... - 9 000.00 €
Autres contributions 2020 de la World Family pour projets définis:
- 5 Studios Mobile..... 6 200.00 €
- Utilisation en 2020..... - 350.00 €
- Facture Console pour Paris..... 15 000.00 €
TOTAL ..... 72 964.75 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Le retraitement selon la nouvelle méthode des fonds propres et des fonds dédiés est présenté dans la rubrique "Changement de Méthode", complété par un tableau annexe baptisé "Retraitements 2019".

Evaluation des matières et marchandises

Les marchandises (radios, livres, etc) ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Conformément à l'Article 213-6 du PCG, les subventions obtenues de la World Family pour l'acquisition des radios DAB sont sans incidence sur le calcul du coût de ces radios.

Le volume des marchandises données en cadeaux étant réduit, ces derniers n'ont pas été transférés dans un compte de cadeaux et demeurent comptabilisés en achats.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	68 459
Total	68 459

DIDIER PREVOST
COMMISSAIRE AUX COMPTES
08 MARS 2021

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des produits à recevoir

	Montant
PROMESSE DE DONS MARIADON	60 624
DON IFI A RECEVOIR VIA CLERGE	2 000
DONS HELLO ASSO NON CREDITES	925
DONS STRIPE NON CREDITES	4 797
ECART INDEMNITE CHOMAGE PARTIEL	113
Total	68 459

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 002
Dettes fiscales et sociales	26 966
Autres dettes	50 616
Total	84 584

DIDIER PREVOST
COMMISSAIRE AUX COMPTES
08 MARS 2021

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges à payer

	Montant
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	7 002
DETTES FISCALES ET SOCIALES	26 966
AUTRES DETTES	50 616
Total	84 584

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	27 315
Total	27 315
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	8 100
Total	8 100

DIDIER PREVOST
COMMISSAIRE AUX COMPTES
08 MARS 2021

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- COPIEUR ECI	8 100		
- DIVERSES ASSURANCES D AVANCE	1 913		
- STOCK OBJETS PUBLICITAIRES PARIS	10 180		
- STOCK OBJETS PUBLICITAIRES LA GARDE	7 122		
Total	27 315		

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
COPIEUR ECI	8 100		
Total	8 100		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	8 150
Total	8 150

Ce montant concerne le prêtre de Radio Maria France, directeur éditorial et membre de droit du Conseil d'Administration.
Il est détaché par le Diocèse de Fréjus Toulon suivant une convention renouvelée à compter du 1er septembre 2018 pour une durée de 3 ans renouvelables.
A ce titre, il bénéficie d'un traitement de 450 € par mois refacturé à Radio Maria France, soit 5 400 € l'an.
Par ailleurs, à compter du 1er septembre 2019 il a été affecté en tant que prêtre résident à la paroisse du Mourillon.
Il célébre 10 messes par mois à Radio Maria France à hauteur de 17 € par messe soit 170 € par mois pris en charge par l'Association. En 2020, cette somme a été portée à 18 € à compter de 8/20 soit 2080 €.
Ces rémunérations sont enregistrées dans le compte 621000 personnel extérieur à l'association.

DOMINIQUE PREVOST
COMMISSAIRE AUX COMPTES
08 MAI 2021

Effectif moyen

	Personnel salarié
Employés	9
Total	9

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Valorisation des contributions volontaires

Le principe mis en place par le nouveau règlement CRC 2018-06 est la comptabilisation des contributions volontaires en nature présentées au pied du compte de résultat.

A l'instar de N-1, elles ont été valorisées car demeurent des éléments importants pour la compréhension de l'activité de l'Entité.

Le recensement des heures des bénévoles demeure en effet global sans tenue effective de feuille de temps. Ce dernier donne 2 102 heures valorisées sur la base d'un smic horaire chargé de 10.45 € soit 21 956.20 €.

Ces heures sont en régression par rapport à N-1 eu égard aux 4 mois de confinement liés à la Covid-19.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 760 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 760 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

DIDIER PROST
COMMISSAIRE AUX COMPTES
06 MARS 2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés : Contrat location d'un nouveau photocopieur sur 10 trimestres - paiement de 909.51€ PM: Contrat Grenke de location longue durée pour une somme trimestrielle de 262.08€ pour le standard téléphonique	9 095	9 095
Total (1)		9 095

Engagements reçus

Au delà de la convention de partenariat datée du 25/10/2017 stipulant dans l'article 1 que la World Family of Maria Onlus s'engage à soutenir l'Association Radio Maria au travers de prêts et subventions, une attestation de garantie a été signée en date du 31/10/2019 précisant qu'un support financier sous forme de subvention est octroyé pour un montant maximum de 500 000 Euros au profit de Radio Maria France dans le

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

cadre des appels aux candidatures RNT et FM et ceci jusqu'au 31/12/2021.
Cet accord est renouvelable pour un montant équivalent et pour une période de 3 autres années (31/12/2024).
Sur 2020, diverses subventions ont été déjà versées notamment pour l'achat de radios DAB, pour assumer des salaires, pour l'implantation à Paris, etc .... pour un total de 74 500 €.
Quant aux subventions d'équipement, comptabilisée comme indiqué dans la rubrique "Variation de fonds propres" en Fonds dédiés, elles se sont élevées à 21 200 €.

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

Nature	Montant
REPRISE PRODUITS D AVANCE PHOTOCOPIEUR ECI	3 600
REMBOURSEMENT SAGEM CLIMATISEUR	1 443
FRANCHISE LOYERS PARIS	6 133
REMBOURSEMENT UNIFORMATION	1 680
Total	12 856

DIDIER PREVOST
COMMISSAIRE AUX COMPTES
08 MARS 2021

RADIO MARIA FRANCE
230, Rue Marc Delage
Les Eglantines
83130 LA GARDE

Présentation n-1 Retraitée

FONDS PROPRES

Numéro	Intitulé	2 020	2 019	2019 Retraité
10240000	FONDS PROPRES SS DT DE REP	40 177	40 177	40 177
	Total classe 10	40 177	40 177	40 177
11000000	REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	143 365	81 267	81 267
	Total classe 11	143 365	81 267	81 267
12000000	RESULTAT EXERCICE (BENEFICE)	2 651	62 098	62 098
	Total classe 12	- 2 651	62 098	62 098
13100000	SUBVENTION WF INV MULTIPLEX		9 000	
13170000	SUBVENTION WF INV INTERNE		157 359	
13917000	SUBVENTIONS D INVESTISSEMENTS		70 302	
	Total classe 13	-	96 057	-
	FONDS PROPRES	180 891	279 599	183 542
19500000	FDS DEDIES CONTR° FIN AUT ORGA	72 965	-	96 057
	Total classe 19	72 965	-	96 057
	Total classe 1	253 856	279 599	279 599

COMPTE DE RESULTAT		2 020	2 019	2019 Retraité
Produits d'exploitation		657 094	575 301	621 888
78950000	*Dont Utilisation des fonds dédiés*	*44 292*		*46 587*
Résultat d'exploitation		15 797	15 511	62 098
Résultat courant avant Impôts		16 046	15 736	62 323
Résultat Exceptionnel		122	46 362	- 225
77200000	*Dont Reprise sur Subvention*		*46 587*	
Résultat		16 167	62 098	62 098

DIDIER PREVOST
ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

commissaire
aux comptes
Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence-Bastia

ASSOCIATION RADIO MARIA FRANCE

230, Rue Marc Delage

83130 LA GARDE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

➢ 96, Allée de la Pinède – Bât. Genévrier – 83140 Six Fours les Plages
Tél : 06 86 17 05 98 - Courriel : prevost-didier74@orange.fr
SIRET : 343 974 150 00108 - Code NAF 6920Z
Membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'Administration Fiscale, acceptant à ce titre les règlements par chèques libellés à son nom.

ASSOCIATION RADIO MARIA
230, Rue Marc Delage
83 130 La Garde

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 Décembre 2020

Aux Adhérents de l'ASSOCIATION RADIO MARIA FRANCE,

En ma qualité de Commissaire aux comptes de votre Association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour l'Association des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il m'appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

➢ 96, Allée de la Pinède - Bât. Genévrier - 83140 Six Fours les Plages
Tél : 06 86 17 05 98 - Courriel : prevost-didier74@orange.fr

SIRET : 343 974 150 00108 - Code NAF 6920Z
Membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'Administration Fiscale, acceptant à ce titre les règlements par chèques libellés à son nom.

1- CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

1.1 Convention concernant le Père Mathieu, Directeur Editorial de Radio Maria France

Personnes concernées :

Le Père Mathieu Rey, également Membre de droit de l'Association

Nature et objet :

Le Père Mathieu REY a été affecté en tant que prêtre résident à la paroisse du Mourillon à Toulon au 1er septembre 2019. Il ne célèbrera que 10 messes à Radio Maria France sur un quota global de 25 messes par mois.

Modalités :

Radio Maria France s'engage à rémunérer le Père Mathieu REY à hauteur de 17 €/messe, soit 170 €/mois à partir du 05/09/2019. Cette somme a été portée à 18 € à compter de 08/20.

1.2 Conventions avec le Diocèse de Fréjus-Toulon

Personnes concernées :

Le Père Mathieu Rey, Membre de droit de l'Association

Nature et objet

Le Diocèse de Fréjus-Toulon met à disposition de Radio Maria France, qui accepte, le Père Mathieu Rey, pour remplir la mission de directeur éditorial de Radio Maria France.

Modalités :

Une première convention a été signée le 07 mars 2017 pour une durée de 2 ans, à compter du 1er septembre 2016 jusqu'au 31 août 2018.

Une deuxième convention a été signée pour une durée de 3 ans renouvelable à compter du 1er Septembre 2018.

Elle prévoit la prise en charge par Radio Maria France du traitement du Père Mathieu de 450 €/mois assuré par le Diocèse. L'association Radio Maria France rembourse au diocèse ce traitement de 450 € par mois.

Au titre de 2020, la prestation s'est à nouveau élevée à 5.400 €.

1.3 Conventions avec la World Family of Radio Maria Onlus

Personne concernée sur l'ensemble des points ci-après :

M. Vittorio Viccardi, Président de la World Family of Radio Maria Onlus et Président de Radio Maria France.

1.3.1 Convention de partenariat

Nature et objet :

Convention de soutien financier général

Modalités :

La convention de partenariat a été établie le 25 octobre 2017.
- Soutien financier de la World Family of Radio Maria Onlus au travers de prêts et de subventions.
- Engagement de l'association Radio Maria France de régler annuellement une cotisation fixe et une dîme comme cotisation variable.

Au titre de 2020, on constate en comptabilité, conformément à l'ensemble de cette convention :

Que la World Family of Radio Maria Onlus a versé par l'intermédiaire de Radio Maria Italie :
- 15 000 € (quinze euros) au titre de subvention d'investissement
- 74 500 € (Soixante-quatorze mille cinq cents euros) de subventions à l'Association Radio Maria France au titre de la prise en charge des salaires, d'achats de Radios DAB, de frais liés au local sur Paris,...
- 6 200 € (Six mille deux cents euros) correspondant à des dons en nature sous la forme de 5 radios mobile octroyé directement par la World Family.

Que la World Family of Radio Maria Onlus pour la première année a maintenu le montant de la dîme à 10% des recettes soit : 50 616 € alors que celle de 2019 forfaitisée à hauteur de 20 000 €a été annulée.

1.3.2 Attestation de garantie – Appels à Candidatures RNT

Nature et objet :

Garantie financière donnée par la World Family of Radio Maria Onlus à Radio Maria France

Modalités :

La World Family of Radio Maria Onlus a accordé son support financier au profit de l'association Radio Maria France pour un montant maximal de 260 000 € dans le cadre des appels à candidatures RNT et au sujet de tous les accords qui seront passés avec le diffuseur TDF – Encodage et Multiplexage (TTC) pour le réseau RNT dans l'éventualité où l'Association Radio Maria France ne serait pas en mesure d'en assurer les règlements.

Cette somme a été portée à 500 000 Euros dans un deuxième temps (attestation de garantie non datée).

Cette convention est valable jusqu'au 31 décembre 2021.

2- CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

2.1 Conventions nouvelles conclues au cours de l'Exercice clos le 31 Décembre 2020

- Néant

2.2 Conventions nouvelles conclues depuis la clôture de l'exercice le 31 Décembre 2020

- Néant

Fait à Six-Fours les Plages, le 08 Mars 2021
Le Commissaire aux comptes
DIDIER PREVOST

Didier PREVOST
Commissaire aux comptes
96, Allée de la Pinède Bât. Genévrier 83140 Six-Fours Les Plages
Tel: 06 86 17 05 98 prevost-didier74@orange.fr
siren 343 974 150

DIDIER PREVOST
ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

commissaire aux comptes
Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence-Bastia

ASSOCIATION RADIO MARIA FRANCE

Siège social : 230, rue Marc Delage

83130 LA GARDE

424 001 584 00046

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020

➢ 96, Allée de la Pinède - Bât. Genévrier - 83140 Six Fours les Plages
Tél : 06 86 17 05 98 - Courriel : prevost-didier74@orange.fr
SIRET : 343 974 150 00108 - Code NAF 6920Z
Membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'Administration Fiscale, acceptant à ce titre les règlements par chèques libellés à son nom.

Sommaire

1. Opinion 3

2. Fondement de l'opinion 3

   2.1 Référentiel d'audit 3

   2.2 Indépendance 3

3. Observation 3

4. Justification des appréciations 3

5. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux administrateurs 4

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'association relatives aux comptes annuels 4

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes Annuels 4

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

1. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association RADIO MARIA FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 1er Février 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association RADIO MARIA à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les notes de l'annexe qui expose les différents changements liés à l'application du règlement comptable ANC 2018-06.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des compte annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, les notes de l'annexe exposent le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable (Règlement ANC 2018-06).

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis pas votre association, j'ai vérifié le correcte application du changement de réglementation comptable qui en est faite.

5. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Adhérents

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-1, la direction m'a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association RADIO MARIA FRANCE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Six Fours les Plages, le 08 Mars 2021
Le Commissaire aux comptes
DIDIER PREVOST

Didier PREVOST
Commissaire aux comptes
96, Allée de la Pinède Bât. Genevier 83140 Six-Fours Les Plages
Tel: 06 86 17 05 96 prevost-didier74@orange.fr
siren 343 974 160